

## Calendrier de l'élection 2022

13 avril 2022	Présentation (en assemblée générale) du rôle de la personne représentante en santé et sécurité au travail en assemblée générale. Présentation du calendrier des élections.	Chapitre 1 du règlement sur les élections
14 avril 2022	Annonce officielle de l'appel des candidatures par la présidence des élections  Première journée pour la réception des mises en candidature.	
29 avril 2022	Dernière journée pour la réception des mises en candidature.	
3 mai 2022	Date limite pour la présidence du comité des élections pour accuser réception et confirmer par écrit l'acceptation ou le rejet des candidatures.	
Au plus tard le 6 mai 2022	La présidence du comité des élections fait paraître l'avis d'élection.  Début de la campagne électorale.	
26 mai 2022	Temps de présentation (3 minutes) des candidates et candidats lors de l'assemblée générale.	
31 mai 2022	Élection par votre électronique de 6 h à 18 h	

# **Procédure pour l'élection au poste de personne représentante en santé et sécurité au travail**

## **Éligibilité**

Seul un membre en règle (statuts, art. 3.1) peut soumettre sa candidature en utilisant le formulaire, dûment rempli, prévu à cet effet, en annexe.

## **Campagne électorale**

### **Procédure**

La campagne électorale débute lorsque la présidence du comité des élections annonce l'avis d'élection et se termine le jour de l'élection.

### **Publicité électorale**

La publicité électorale a pour but de permettre à toute personne candidate de défendre ou de promouvoir des idées et des principes ou de mettre en valeur ses façons de faire;

La publicité électorale de la personne candidate sera permise dans les cas suivants :

- L'utilisation des médias sociaux et du courriel. Toutefois, la personne candidate ne doit en aucun cas laisser penser, par l'utilisation du nom ou du logo du SEBL, qu'il s'agit d'un document provenant du Syndicat;
- La publicité ne doit en aucun cas porter atteinte à la réputation ou à l'intégrité des autres personnes candidates, des affiliés, de la FAE, du SEBL ou du Comité exécutif.